

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

Poste

Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne

Chez tous les Libraires, chez M. DONGREL et SULLER, Place de la Bourse, 26.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 30 c. Réclamations... 50 c. Faits divers... 75. RÉSERVES SONT FAITES.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne

A PARIS, chez M. HAYAS-LAPORTE & Co, Place de la Bourse, 26.

SAUMUR,

19 Juillet 1879.

Bulletin politique.

Parmi les discours qui ont été prononcés dans les bureaux du Sénat avant le vote pour le choix des commissaires chargés de l'étude de la loi Ferry, il en est deux dont les cercles politiques se préoccupent spécialement.

On avait remarqué le silence gardé par M. Waddington à la Chambre des députés où il s'était montré une ou deux fois à peine durant la longue discussion de la loi.

Ce n'est pas, a dit M. Waddington, une loi religieuse, mais une loi absolument politique.

lique que nous avons voulu faire; nous avons voulu protéger l'enseignement et le diriger dans le sens des institutions républicaines et des idées libérales modernes qui règnent dans notre pays depuis le commencement du siècle.

L'instruction primaire est complètement désintéressée, et il est important de le constater. Nous nous sommes trouvés en présence d'une société qui s'est toujours montrée l'ennemie de tous les gouvernements, dont l'enseignement est la négation de toutes les idées modernes qui sont notre fonds commun.

Ce que le projet du gouvernement vise uniquement, ce sont les Jésuites, non pas comme on le prétend à tort, parce que c'est un ordre religieux, mais parce que c'est une société essentiellement politique avant tout.

Dans tous les pays, sous tous les régimes, les Jésuites n'ont eu qu'un but : chercher la domination politique.

D'autres ordres existent : ils ont borné leur mission à l'apostolat purement évangélique; les Jésuites, au contraire, n'ont jamais poursuivi un but purement et simplement religieux.

M. Waddington a ajouté qu'il déplorait plus que personne de voir le catholicisme français relier et solidariser même sa cause avec celle des Jésuites.

bien car si les catholiques persistent dans la voie où il semblent s'engager, il faudra peut-être une génération tout entière pour réconcilier la France avec les idées religieuses.

Plusieurs feuilles républicaines donnent une analyse, un peu différente quant aux termes, mais au fond toute semblable, et qu'il est, dès lors, superflu de faire connaître.

Ainsi, M. le président du conseil proteste vivement contre la pensée « prêter » au gouvernement de vouloir supprimer la liberté des pères de famille et de porter atteinte à la religion.

Toutefois, le chef du cabinet a compris sans doute que cette double promesse risquait de n'être pas prise au sérieux par son auditoire qui n'est pas le même, fort heureusement, que celui de M. Ferry.

Nous disons : société, parce que c'est le mot employé dans les comptes rendus, mais les auditeurs assurent que le ministre s'est servi de l'expression « secte » qu'il aurait répétée à plusieurs reprises en l'accentuant avec une passion tout à fait radicale.

La tactique que va suivre le ministère dans ces nouveaux débats se dessine, on le voit, dès le premier engagement.

rait réussir qu'après de ceux qui seraient encore imbus des vieux préjugés enfantés par la calomnie et qui n'ont plus cours auprès de nul esprit sensé.

Quant au discours de M. Jules Simon, les journaux de gauche n'ont garde d'en donner le plus petit aperçu, redoutant à bon droit l'effet qu'il pourrait produire, même sur leurs lecteurs.

« On a fait, a-t-il dit, le procès des casuistes; or, quelqu'un d'entre vous voudrait-il prétendre que les élèves des établissements religieux aient jamais été entraînés par leurs maîtres des questions traitées par les casuistes? Non, certes.

Ce débat semble promettre d'intéressants débats; nous les suivrons avec soin. M. le président du conseil veut se placer sur le terrain « politique »; il y sera suivi.

Chronique générale.

Le Rappel et le Siècle confirment que si le Sénat rejette l'article 7, la Chambre votera un ordre du jour motivé, invitant le gouvernement à appliquer aux congrégations non autorisées les lois existantes.

Le Siècle ajoute que l'interpellation aurait lieu avant les vacances. Eh! bien, cela vaudrait mieux encore que l'article 7, car il faudrait, d'abord, prouver qu'il y a des lois existantes pour expulser les congrégations religieuses.

Fouilleton de l'Écho Saumurois.

SCÈNE I.

SCÈNE II.

SCÈNE III.

SCÈNE IV.

SCÈNE V.

SCÈNE VI.

SCÈNE VII.

SCÈNE VIII.

SCÈNE IX.

SCÈNE X.

SCÈNE XI.

SCÈNE XII.

SCÈNE XIII.

SCÈNE XIV.

SCÈNE XV.

SCÈNE XVI.

SCÈNE XVII.

SCÈNE XVIII.

SCÈNE XIX.

SCÈNE XX.

En scène! (Il frappe trois coups.) Nous commençons par les ministres! Prenez garde à la peinture!

Non, il n'est plus, mon vieux quartier latin!

Boum! voilà!...

L'garçon d' café qui s'avance; Fé qui s'avance; Fé qui s'avance.

C'est Jules Ferry; C'est Jules Ferry; Grâce à ma persévérance, Le calotin est frit.

J'ai suis Jules Ferry!

Voyez à l'as!... servez chaud!

Très-bien!... voilà l'autre en garçon de café à présent, il ne manquait plus que ça...

LE ROYER paraissant, déguisé en suisse de cathédrale.

Me voici... Dépêchons-nous... j'ai quelques magistrats à épurer ce matin...

J'épur, j'épur... et allez donc! Y a tant d'réacs dans la maison!

C'est insensé!... Ce Le Royer a perdu la caboche... Un garçon de café, un piqueur, un suisse!... que dira-t-on? Ah! désolation!

FRÉYCINET. Il porte sous le bras le fameux canon rayé... de la circulation, qui aurait pu rendre tant de services à l'armée de l'Est.

C'est un ordre est un ordre. « Telle est ma devise. Je suis l'émule de Léon, de Hoche et de Marceau!...

En 1870, j'écris au général Clerc : « Portez-vous à Saumur pour défendre le pont de la Possonnière. »

Le général répond : « Le pont de la Possonnière est à dix-sept lieues de Saumur. » Un autre eût été embarrassé; moi, je réplique : « Un ordre est un ordre, exécutez-le immédiatement. » C'est la plus belle page de ma vie!

Il se mouche. Emotion profonde parmi les spectateurs.

Il est bien entendu que vous êtes un grand général, mais ce canon sera peut-être encombrant... je vous engage à y renoncer.

FRÉYCINET, poussant des cris de paon : Mon canon!... On veut toucher à mon canon!... Jamais!... mon canon!... jamais!...

Les brigands!... Ils ont juré ma mort!...

SPULLER, paraissant à une porte : Badron!... che fus adends bur mancher une sandwich...

Va te bromer!... bon!... voilà que je parle allemand... Va te coucher, tête carrée...

Attention! les ambassadeurs des puissances étrangères...

Entrent des citoyens des Batignolles, de La Villette et de Ménilmontant, ornés des costumes les plus écotiques.

Ils viennent pourtant en droite ligne des faubourgs démocratiques... C'est ce que j'ai trouvé de mieux... Article soigné... Ça boit son litre dans la soirée et ça ne chahute pas trop... Très-distingué!...

POLYTE, déguisé en major Laborière de Nouka-Hiva. De quoi!... c'qu'on suspecterait mon honnabilité?

En aucune façon... je...

Leur faudrait n'être des Challamel-Lacour, pour un litre à seize?... Ah! malheur!...

Ousqu'est mon fusil?

Pas d'allusion... Citoyens, élevez vos âmes, je veux dire ne vous emballez pas sur le rôti...

On va passer les rafraîchissements!

Les nominations de quelques-uns des nouveaux conseillers d'Etat ont produit une très-mauvaise impression, non-seulement au Sénat, mais aussi dans le monde officiel. On considère ces nominations comme tout à fait regrettables.

On trouve que notre gouvernement prodigue un peu trop la Légion d'Honneur aux étrangers. Les ministres de différents gouvernements voisins sont bombardés grands officiers ou grand-croix sans que rien puisse justifier une pareille distinction, si ce n'est toutefois pour appeler une réciprocité sur les poitrines républicaines de nos ministres qui se montrent très-friands de rubans de toutes couleurs.

Les radicaux espagnols qui se trouvaient chez M. Gambetta ont déclaré avant leur départ de Madrid, qu'ils avaient donné rendez-vous à Paris à leurs coreligionnaires politiques français et italiens.

La commission du budget paraît intraitable sur les services de la presse au ministère de l'intérieur.

Les membres de cette commission prétendent que ce service n'a aucune utilité et qu'il grève le budget sans rendre de service. Les journaux de Paris, disent-ils, sont examinés au parquet, les préfets transmettent de leur côté des rapports quotidiens sur la presse de leurs départements, et les journaux étrangers sont vus au ministère des affaires étrangères. Il n'y a donc aucune difficulté, suivant M. Brisson, à licencier complètement la direction de la presse au ministère de l'intérieur, sauf à la rétablir plus tard, si son utilité peut être démontrée.

Jusqu'ici, M. Lepère tient bon pour conserver le service qu'il est loin de trouver aussi inutile que le prétend M. Brisson.

Deux manifestants du 4 juillet, qui célébraient lundi soir, à leur façon, l'anniversaire de la prise de la Bastille dans la rue Brochant, aux Batignolles, se mirent à crier avec affectation: Vivent les Zouaves! en passant devant un monsieur qui portait la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. Le monsieur qui avait une canne, ou plutôt une trique à la main, la fit jouer avec une rapidité étonnante sur le dos des bastilleurs, qui détalèrent au pas de course en se frottant les côtes et en titubant comme des ivrognes.

On écrit de Berlin aux Tablettes d'un Spectateur:

« Les personnages qui entourent M. de Bismark se montrent assez inquiets de la revue passée par M. Grévy et de l'importance toujours croissante de M. Gambetta, auquel

on attribue ici des projets de revanche comme dernier moyen pour détourner l'attention publique en France au profit de la forme républicaine. »

D'après le Pays, de grands efforts seraient faits par le gouvernement auprès de M. Dufore, pour le convaincre qu'il doit donner un nouveau gage de son dévouement à la République en s'abstenant d'intervenir dans la discussion du projet de loi Ferry au Sénat, une intervention de sa part pouvant convertir en certitude la possibilité d'un échec pour le cabinet.

LA FRANCE N'EST RIEN!

Sous ce titre, on lit dans Paris-Journal: « Les Jésuites seront donc chassés de leurs collèges! »

« Sic volo, sic jubeo, a déclaré du haut de la tribune Sa Suffisance, le citoyen Ferry, et tout aussitôt la majorité d'opiner du bonnet à la suite du ministre, et de s'écrier en chœur:

« Trop heureuse, beaucoup trop heureuse de pouvoir vous servir! »

Pauvre majorité! Elle compte dans son sein des hommes qui doivent être parfois fort étonnés de s'y trouver!

M. Lepère, par exemple, qui, au rapport d'un de ses camarades de Brugellette, M. le comte de Coupigny, se fit un jour l'avocat de la légitimité.

C'était au moment où les Jésuites venaient d'être attaqués à la Chambre, sous Louis-Philippe. Quelques exaltés, organisant une petite manifestation, se formèrent en groupe et crièrent: « Vive Henri VI! » Le cas était grave: le recteur du collège sévissait, et il paraît qu'on trouva sa main un peu lourde. Que faire? Implorer le pardon. Mais qui donc l'implorera? Le plus ardent, le plus éloquent de tous, et Charles Lepère est délégué. Il plaide, plaide encore, mais c'est en vain: le recteur, inflexible, maintient la punition.

« Eh bien, mon Père, s'écrie alors le jeune orateur, vous pouvez me fermer la bouche, mais vous ne m'arracherez jamais les sentiments qui sont gravés dans mon cœur! »

Jamais l'avenir dut sourdre en entendant Charles Lepère prononcer cet adjectif imprudent!

Cette majorité, elle voit encore parmi ses membres un Emile Deschanel, qui disait, si nous ne nous trompons, le 4 novembre 1859, dans les Débats, que le lycée est la première des galeries où nous devons ramener dans cette vie; que la salle d'études y est nauséabonde, les classes toujours sales; qu'on y dévore Alfred de Musset ou George Sand, et que c'est en retenue qu'il y lut Valentine pour la première fois. Et voilà le séjour aimable et innocent où il veut que tous nos enfants soient condamnés de par la loi à être élevés, à la vengeance de la morale publique!

Cette majorité, mais qui donc saura les curiosités de la vie de chacun de ses membres, — à commencer par ce docteur Loin-

bard qui volait hier l'amendement Madier de Montjau, et qui amassait, il y a six mois encore, de bonnes rentes en étant médecin ordinaire du collège des Jésuites de Dôle, jusqu'à ce citoyen Germain Casse qui fait tant de bruit et qui en devrait si peu faire pourtant?

Cet aimable citoyen n'est-il pas, en effet, l'étudiant, inconnu alors, qui assistait aux Congrès de Liège et de Bruxelles, ces Congrès ou un Brismée disait: S'il est besoin de la guillotine, nous ne reculerons pas! et où un cordonnier, Pellerin, vrai forcené, s'écriait: SIX CENT MILLE TÊTES FONT OBSTACLES, QU'ILS TOMBENT!

Que dis-je! N'est-ce pas M. Germain Casse lui-même qui, au congrès de Bruxelles, a prononcé cette criminelle parole: « Citoyens, on vient de faire l'éloge de la France, LA FRANCE N'EST RIEN. C'est parce que nous sommes des hommes, non parce que nous sommes Français, que nous sommes quelque chose. » (Voir le Congrès international des étudiants, 1865. — Liège, 3^e édition, cité par Deschamps.)

Donc, LA FRANCE N'EST RIEN, suivant le citoyen Casse, et c'est le citoyen Casse qui s'érige en juge du patriotisme des religieux non autorisés, de ces hommes qui ont versé leur sang pour la France, et c'est lui qui les chasse de l'école comme des étrangers indignes d'élever nos fils!

La FRANCE N'EST RIEN! De quel droit alors siégez-vous parmi ses représentants et de quel front osez-vous vous dire membre du Parlement français?

La FRANCE N'EST RIEN! Eh bien, permettez à un Français de vous poser alors une question.

Si la France n'est rien, vous, monsieur, qu'êtes-vous?

Chronique militaire

LA REVUE DU 43 JUILLET

Après les récits des reporters, qui décrivent le spectacle, nous croyons utile de nous arrêter aussi aux observations des hommes compétents. Comme le Temps ne saurait être suspecté de mauvais vouloir envers la République, on ne pourra non plus imputer à l'hostilité politique les critiques suivantes qu'il fait de notre armée, et que nous lui empruntons, parce que, comme lui, nous estimons que le vrai patriotisme consiste à dire franchement la vérité.

Nous allons noter, dit le Temps, les principales observations que nous avons faites ou entendues faire.

La première est relative à la faiblesse des effectifs. Jamais, croyons-nous, depuis 1871, cette faiblesse n'avait été aussi marquée. Nous ne parlons pas, cela va de soi, du nombre de corps conviés à la revue. Peu nous importe le nombre des régiments; mais qu'étaient-ce que ces régiments? Il nous suffira de dire qu'ils comprenaient généralement trois bataillons à quatre pelotons ou compagnies, et que chaque peloton présentait vingt-six files ou cinquante-deux soldats de front. Total par bataillon: 208 hommes, et, par régiment, 624. Il y avait, si nous ne nous trompons, sur le champ de courses, quarante-neuf bataillons, dont une dizaine peut-être génie, chasseurs à pied, gendarmerie mobile, garde républicaine, sapeurs-pompiers étaient un peu plus forts (30 files au lieu de 26). Ajoutons à chacun 50 hommes pour les officiers, sous-officiers, tambours et musique. Cela ne fera jamais, en somme, que treize à quatorze mille hommes d'infanterie; nous avons évalué la cavalerie à 4,500 sabres, l'artillerie et le train au même chiffre. Bref, état-major compris, nous ne parierions pas que l'effectif général s'élevât au-dessus de 18,000 hommes. C'est bien peu pour 18 à 20 régiments d'infanterie, 10 de cavalerie, et une dizaine de batteries d'artillerie! Nous avons déjà signalé d'autres fois cette faiblesse; mais il semble qu'elle aille en augmentant. Elle n'échappe certainement pas à ces officiers d'état-major que l'étranger nous envoie comme attachés militaires et qui, hier, à quelques mètres du défilé, pouvaient apercevoir les numéros disparates des soldats mélangés de divers corps!

Les généraux et les colonels nous ont semblé presque tous bien montés, quelques-uns même supérieurement. C'est une habitude assez nouvelle et qui veut être encouragée.

« Quand on passe une revue par un temps aussi menaçant que celui d'hier, est-il bien à propos d'obliger des officiers qui sont généralement moins que fortunés à arborer des tenues et des passementeries toutes fraîches? Ne suffirait-il pas, surtout pour un coup d'œil d'ensemble, qu'ils fussent habillés et équipés convenablement? »

Les montres des états-majors n'avaient-elles pas été réglées, ou bien a-t-on un peu pressé le commencement de la revue, de peur de la pluie? Le général Aymard a débouché un peu plus tôt qu'on ne l'attendait, et les régiments ont pris les armes presque sous ses yeux. La suite du gouverneur de Paris était, disons le mot des plus mépris, et contrastait avec le souvenir de l'escorte du Maréchal. Expliquons la chose pour les personnes qui veulent avoir la raison de tout.

Le général Aymard n'est ni maréchal, ni chef de l'Etat. Ce n'est qu'un divisionnaire dont la plupart des subordonnés étaient hier dans le rang. Dès lors il ne pouvait avoir derrière lui que son état-major particulier et les officiers étrangers. Quoi qu'il en soit, il est certain que cela a nui à l'éclat de la cérémonie, et, pour une autre fois, il faudra trouver autre chose.

« A notre avis, il y aurait deux innovations à essayer: la première serait de faire parcourir le front des troupes à la voiture du Président de la République; cela se fait ailleurs qu'en France, en Angleterre par exemple, et même en France quand la reine d'Angleterre fut présentée un jour aux troupes par Napoléon III sur la plage de Boulogne. Le second moyen, qui renterait davantage dans nos habitudes, consisterait à faire acte de courtoisie et d'honneur militaire envers un maréchal ou un général qualifié en le priant de passer la revue et de faire défiler l'armée devant le chef de l'Etat. Cette distinction, dont le titulaire serait appelé à changer chaque année, serait sans doute très-appreciée, et permettrait parfois de rendre hommage à d'anciens services. »

Malgré le peu de place occupée pendant le défilé par le gouverneur de Paris et sa suite, la colonne était dirigée de telle sorte que quelques régiments de cavalerie avaient peine à passer le long des poteaux des courses.

Les airs qui servent pour le défilé de l'infanterie ne sont pas plus harmonieux que par le passé. Il n'y a, croyons-nous, que l'armée française qu'on fasse marcher un jour de parade avec une pareille musique. Nous demandons qu'on fasse quelque chose à cet égard.

Le public continue d'applaudir les corps qui défilent correctement. Ces marques de sympathie n'ont rien que d'excellent, et le public ne les donne, naturellement, que sur ce qu'il voit; mais il est bon qu'il sache aussi que ce qu'il applaudit est l'A B C du métier. Quand on dit qu'on reconnaît la valeur d'une troupe à un bon défilé, le mot est toujours vrai, bien que la profession des armes soit présentement un peu plus compliquée qu'autrefois. Mais le défilé n'est pas seulement un bel alignement à un moment donné. Le peloton le plus inexperimenté a dans le court d'une marche une ou deux minutes parfaites, comme il n'est pas d'homme dans la vie qui n'ait pas son jour de succès ou de bonheur relatif. Pour juger véritablement d'un défilé, il faut davantage: il faut voir le départ, la direction, la cohésion et la durée de la cohésion, en un mot la marche d'un bout à l'autre, et il faut, pour tout cela, avoir le coup d'œil militaire, être du métier. Que voit le public des tribunes ou du pourtour de l'hippodrome? Rien qui lui permette de juger. Nous voudrions donc qu'il distribuât un peu plus judicieusement ses applaudissements. Hier, en outre, le terrain était médiocre et les régiments peu homogènes. Saint-Cyr a mieux marché en arrivant sur le champ de courses qu'au défilé.

On admire beaucoup l'alignement des voitures d'artillerie et du train. Avec des chevaux assez lourds, c'est un effet qu'il n'est pas très-difficile d'obtenir.

L'ensemble, en définitive, a été ce qu'il pouvait être dans les conditions de toutes sortes où cette revue a été passée. Nous professons volontiers le culte de l'armée, de ses qualités et de sa mission patriotique; mais nous espérons avoir le droit de dire, sans être taxés d'esprit chagrin, ce qu'il nous semble que tout le monde est intéressé à ne pas ignorer. Et surtout nous désirons que les lacunes de la journée d'hier ne soient pas mises uniquement sur le compte des circonstances. Sans doute, le mauvais temps,

LES AMBASSADEURS.

A la bonne heure... (Ils chantent.)

Arrosons-nous
La dalle, la dalle
Arrosons-nous
La dalle du cou.

Un instant, mes fistons!... Quand Spuller passera avec le plateau, vous détournerez la tête comme ça, sans avoir l'air de voir... Du reste, il passera très-vite... A la fin de la fête, vous irez à la caisse toucher votre liquide.

Rumeurs, protestations, cris d'animaux divers.
Sortie des ambassadeurs.

COQUELIN.

Vous plait-il, Seigneur, que l'on chante en ce moment le duo qui doit être exécuté par le beau Capoul et une personne de votre connaissance...

LÉON.

Non, que Ranc nous dégoise son ode au pétrole.

RANC, sortant d'une trappe, la main sur le cœur.

Voici:

Si j'étais Lhirondelle,
Que je sache voler,
Je volerais... de la chandelle
Ou de l'huile à brûler.
Ain de nous, éclairer.
La bougie électrique
De monsieur Jablockoff
C'est pas démocratique,
Quoique très-chiknosoff;
Mais ce qu'y gna d'pas drôle
Et qui n'est jamais toc,
C'est encore le pétrole,
Luminair' démoc soc.

Ranc disparaît couvert d'une pluie de bouquets.

LEON.

A mon tour! Eh avant la musique...

Un orchestre enchanteur, composé de musiciens venus de Soissons, exécute l'ouverture... Cet orchestre est sous la direction du célèbre Margue.

LÉON chante.

Tes souvenirs-tu, cher Spuller,
Comm' c'est bon de s' donner d'air,
D'avant l'ennemi d'prendre la fuite,
De décaniller tout d'suite,
Ah! tu sais bien Freycinet,
Quel effet
Ça vous fait?...
LE CHOEUR.
En effet,
Freycinet,
Fort bien sait
Quel effet
Ça vous fait...
COQUELIN.

Au tour des dames!... Du chic et de l'élégance!... Ballet dans lequel Malvina et Juliette exécutent des pas ébouriffants qui portent au comble l'enthousiasme des spectateurs.

LES AMBASSADEURS en délire, faisant irruption dans la salle et sifflant dans les clefs de leurs garnis.

En avant deuss... Balancez vos créatures!...

La toile tombe.

BABYLAS.

(Comédie politique).

la qualité du général inspecteur et d'autres causes accidentelles ont pu influencer sur l'aspect de la cérémonie. Mais le grand défaut, ce que même les personnes non militaires ont senti par instinct, c'est que le regrettable état de notre infanterie s'est accusé d'une manière particulièrement frappante. Si la leçon profite, on aura qu'à s'en féliciter, et il est impossible, selon nous, qu'elle ne profite pas. Il est impossible que le Président de la République, que les ministres, les sénateurs et les députés, n'aient pas eu hier la vision de ce « cadavre orné de pierreries » dont parle le général Bardin, s'il y a quatre ans par le général Chareton. Si jamais le gouvernement du pays par le pays a eu lieu de s'affirmer, c'est dans l'occasion présente pour répondre à un cri d'alarme qui réunira tous les observateurs sérieux et compétents.

Etranger.

TURQUIE. — Les journaux anglais publient la dépêche suivante de Constantinople :

« Mohamed-Beiran a été envoyé en mission secrète à Paris pour sonder le gouvernement français afin de savoir s'il interviendrait en faveur de Tunis dans le cas où ce pays serait annexé à Tripoli, ou dans celui où la Porte croirait devoir demander l'abdication du bey de Tunis Mohamed-el-Sadok. »

Nous ne pouvons commenter une pareille nouvelle qui est encore à l'état de projet et qui est présentée d'une manière aussi vague.

Toutefois, nous devons signaler une tendance de la Porte, qui, battue et réduite en Europe, cherche à se dédommager en Afrique en y rétablissant son ancienne influence. Ainsi, un parti assez puissant à Constantinople conseille à Abdul-Hamid d'envoyer Khereddine-Pacha en Egypte, au lieu et place de Tewfik, pour replacer ce pays sous la domination des sultans.

La déposition du bey de Tunis et l'annexion de la Régence à Tripoli pourraient bien découler du même plan. Et nous ne serions point étonnés que l'Angleterre, pour rester plus libre en Asie Mineure ou même pour obtenir de nouveaux avantages, appuyât le sultan dans ses prétentions.

Que dira M. Waddington ? Il nous semble trop occupé de poursuivre la secte des Jésuites pour prêter grande attention aux menées du Divan et de l'Angleterre qui intéressent pourtant au plus haut point nos possessions africaines.

ANGLETERRE. — Les ordres pour le départ de l'Impératrice ont déjà été donnés. La maison de Camden Place sera gardée par deux amis fidèles de la famille. Après sa retraite dans un couvent, l'Impératrice se rendra à Arenenberg, mais elle retournera dans quelques mois à Chislehurst, très-probablement au 9 janvier, anniversaire de la mort de Napoléon III. Avant son départ, l'Impératrice distribuera quelques souvenirs du Prince aux amis qui n'ont pas été mentionnés dans le testament.

Des lettres particulières du Cap annoncent que lorsque le général Wood rencontra Carey dans sa fuite, il apostropha cet officier dans les termes les plus durs et lui dit qu'il avait manqué à tous ses devoirs. Toutefois, ce M. Carey peut être tranquille, quelle que soit la peine qui le frappera, l'Impératrice demandera probablement sa grâce à la reine Victoria.

ETATS-UNIS. — On télégraphie de New-York, 47 juillet :

« Une violente tempête a éclaté dans l'Etat de Massachusetts, causant de grands dégâts dans les propriétés. Douze personnes ont été tuées. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

RÉPARTITION DES CLASSES DANS LES ARMÉES ACTIVE, TERRITORIALE ET LEURS RÉSERVES.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1879, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1^{re} Armée active : Classes de 1874, 1875, 1876, 1877, 1878.

2^e Réserve de l'armée active : Classes de 1870 jusqu'au 10 août (loi du 10 août 1870), 1871,

1872, 1873, cette dernière étant dite « la plus jeune classe de la réserve de l'armée active. »

3^e Armée territoriale : Classes de 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, cette dernière étant dite, à partir du 10 août, « la plus jeune classe de l'armée territoriale. »

4^e Réserve de l'armée territoriale : Classes de 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, cette dernière étant dite « la plus jeune classe de la réserve de l'armée territoriale. »

Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent, pour quelques motifs que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

AVIS. — Les réservistes de la classe de 1872, qui n'ont pas été convoqués au printemps de la présente année, seront appelés à une réunion d'instruction qui aura lieu :

Le 20 août dans les 7^{es}, 8^{es}, 12^{es}, 13^{es}, 14^{es}, 15^{es}, 16^{es}, 17^{es}, 18^{es} régions,

Le 1^{er} septembre dans les 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, 11^e régions et le gouvernement de Paris.

Une modification qui intéresse un assez grand nombre de familles ayant des enfants à l'armée, va être discutée par la Chambre. Il s'agit de changer le texte de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement, et d'y ajouter la disposition suivante :

« Pendant tout le temps qu'il restera sous les drapeaux, le soutien de famille appelé à l'activité dispensera son frère puîné du service militaire appelé à bénéficier du paragraphe 5 du présent article. »

Autrement dit, l'exemption dans ce dernier cas, lui sera conférée.

La commission saisie de cette question vient d'émettre un avis favorable à l'introduction dans la loi militaire de la disposition nouvelle dont il s'agit.

La lettre du père de famille que nous avons publiée sur l'incident du dimanche 6 juillet a suscité quelques susceptibilités, et nous a valu une lettre signée : *Un jeune homme.*

Nous prions notre correspondant anonyme, jeune ou vieux, de se rappeler que nous ne publions jamais d'écrits dont nous ne connaissons pas les auteurs.

Demain samedi 19 juillet, à onze heures du matin, une messe pour le repos de l'âme du Prince Impérial sera célébrée à Saumur, dans l'église Saint-Pierre.

On nous écrit de Brossay, 17 juillet :

« Une messe célébrée pour le repos de l'âme du Prince Impérial réunissait ce matin dans l'église de Brossay la plus grande partie de la population. Devant l'autel étaient déposées des couronnes et des fleurs, témoignages des regrets et de la douleur de tous. »

Turquant. — Depuis quelque temps, le nommé Pierre Vinçonneau, carrier à la Grande-Chaminée, commune de Turquant, s'était aperçu que la voûte de son logement creusé dans le roc se lézardait.

Il avait appelé les maçons pour élever un mur de soutènement. MM. Védry et Rebeilleau arrivèrent mercredi matin pour faire ce travail. Ils jugèrent utile d'enlever d'abord les terres du dessus pour décharger la voûte, et en même temps le sieur Vinçonneau posait en dessous un étai debout pour prévenir tout accident. Mais, par ce travail même, il ébranla le ciel de sa cave et un bloc de 1 à 5,000 kilogrammes lui tomba sur le corps et l'écrasa instantanément.

Pour retirer son cadavre de dessous les décombres, il a fallu plusieurs heures d'un travail pénible à tous égards.

Le malheureux Vinçonneau était âgé de 63 ans.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une éclipse de soleil se produira demain samedi 19 juillet. On ne pourra voir à Saumur — si toutefois le temps le permet — que les treize millièmes du disque solaire éclipsés.

L'éclipse commencera à 7 heures 46 minutes du matin. Elle sera dans son milieu à 7 heures 56 minutes et prendra fin à 8 heures 5 minutes.

Les bureaux du Comité général de pétitionnement pour la liberté d'enseignement

sont transférés rue Grenelle Saint-Germain, 35. C'est à cette adresse que doivent être envoyés désormais tous renseignements et communications.

Le Secrétaire, Paul LAURAS.

Voici un jugement que nous recommandons à l'attention des citoyens qui se verront, par leurs maires, refuser la légalisation de leur signature mise au bas de la pétition contre les lois Ferry :

« Le tribunal de Montmorillon était saisi par M. de Boislinard, propriétaire, d'une demande en dommages-intérêts, intentée au maire de la commune de Leignes pour avoir refusé de légaliser sa signature au bas d'une pétition à propos des lois Ferry. »

« Sans tenir compte de la question d'incompétence soulevée par le défendeur, le tribunal a condamné M. Puissesseau, maire de Leignes, à 5 francs de dommages-intérêts et aux dépens. »

Que vont dire les radicaux ? Sans doute ils demanderont la révocation de ces magistrats pour les punir d'avoir rendu un arrêt équitable. Nous ne ferons pas au tribunal de Montmorillon l'injure de le féliciter pour avoir fait son devoir ; mais nous dirons à tous les citoyens lésés dans leurs droits de pétition d'imiter M. de Boislinard. Dieu merci, il y a toujours des juges en France !

Théâtre de Saumur.

Plus heureux que l'année dernière, eu les artistes du théâtre national de l'Odéon, empêchés par l'Exposition universelle, n'ont pu faire leur tournée d'été — l'Odéon n'ayant pas eu de fermeture — nous apprenons que, profitant de la clôture annuelle, ces artistes qui ont été vus avec tant de plaisir se proposent de venir donner une seule représentation sur le théâtre de Saumur le 23 juillet (mercredi prochain), représentation qui sera composée de l'AVARE, comédie en 5 actes, de Molière, et de *Marion et Frontin*, comédie en 1 acte, de Dubois.

Nous aurons la bonne fortune de posséder les mêmes artistes qui ont interprété le chef-d'œuvre de Molière avec un si brillant succès sur notre deuxième scène française, et à qui la presse parisienne a prodigué de si vifs éloges.

M. Clerh, l'éminent artiste classique de l'Odéon, dont M. Francisque Sarcey, le grand critique du journal le XIX^e Siècle, a fait un si brillant éloge en disant que ce comédien s'était élevé jusqu'au pathétique dans la grande scène du quatrième acte, jouera le rôle d'Harpagon (l'Avare).

M. Régimier, l'artiste aimé des théâtres de l'Ambigu, du Vaudeville, de la Porte-Saint-Martin, et dont les créations à l'Odéon sont nombreuses, jouera Valère. Cet habile comédien a joué les plus grands rôles de notre répertoire classique et moderne ; la presse parisienne n'a cessé de lui consacrer les plus gracieux articles.

M. Grandier, qui a joué avec succès, à l'Odéon, les rôles de Valère de *Tartuffe*, Eraste du *Légataire universel*, Octave dans les *Fourberies de Scapin*, et tant d'autres dans le répertoire moderne, jouera le rôle de Cléante.

M. Kéval, premier prix du Conservatoire de 1876, et engagé depuis cette époque à l'Odéon, où il joue les premiers comiques du répertoire classique d'une façon si remarquable, sera chargé du rôle de Maître Jacques.

M^{lle} Marie Kolb, la charmante soubrette de l'Odéon, dont la réputation est brillamment établie dans le monde artistique, remplira le rôle de Frosine.

M^{lle} Achard, si sympathique dans son emploi de jeune première, jouera le rôle d'Elise ; M^{lle} Gérald, charmante ingénuité, celui de Mariane.

M. Sicard, premier rôle de tragédie et de comédie, très-apprécié à l'Odéon, jouera le rôle d'Anselme.

M. Strintz, aujourd'hui pensionnaire du Théâtre-Français de Saint-Petersbourg, qui a bien voulu, étant en congé, prêter son concours aux camarades de son ancien théâtre, jouera le rôle de La Flèche.

Les autres rôles seront joués par M^{lle} Jane Ravier, M. Leclerc, Duparc et Laferté.

De semblables interprètes assurent au public saumurois une des meilleures représentations de l'année.

La comédie de M. Dubois, *Marion et Frontin*, qui commencera le spectacle, sera jouée par M^{lle} Marie Kolb et M. Kéval.

Nous avons reproduit une lettre adressée de Segré au *Journal de Maine-et-Loire*, dans laquelle il a été parlé de M. Louis Janvier de la Motte et de ses manifestations de sympathie pour les légitimistes en 1871. M. Louis Janvier de la Motte répond au *Journal de Maine-et-Loire* par une lettre dans laquelle nous lisons ce passage, qui confirme plus qu'il ne conteste le récit du correspondant de Segré :

« Votre correspondant oublie qu'en 1871 un de mes amis, M. Mestayer, était officier du corps des volontaires de M. de Cathelineau. Lorsque j'appris sa présence dans mon voisinage, je voulus lui serrer la main, et s'il me retint deux ou trois fois à dîner avec ses collègues, je ne me souviens d'aucun d'entre eux, encore moins de leurs propos. »

« Il fallait ce petit chef-d'œuvre du *Maine-et-Loire* pour me rappeler qu'il y a neuf ans, j'avais ouvert mon cœur, sur la route de Montreuil, à des royalistes, amis du champagne. »

« Depuis que je suis entré dans la vie politique, j'ai pris soin de les désabuser, car je n'ai pas perdu une seule occasion de combattre leurs amis, leurs doctrines et leurs procédés... »

Cela ne prouve pas du tout que M. Louis Janvier de la Motte n'ait pas fait, en 1871, des démonstrations de sympathie pour les doctrines qu'il a combattues depuis ce temps. On n'a pas besoin d'apprendre — on le sait de reste — qu'il a changé de doctrines et de procédés. Mais ce n'est pas à son éloge : qu'il s'en informe auprès de ses électeurs qu'il a abusés par des déclarations anti-républicaines.

Faits divers.

Un fait assez rare vient de se présenter dans le département des Landes.

La session des assises, commencée lundi, s'est terminée dans cette même journée.

Une seule affaire était soumise aux délibérations du jury.

Les journaux de la Savoie rapportent que, par suite du mauvais temps, l'Isère déborde dans les plaines de Montmélan et Francin. La Leysse inonde également les terrains en amont et en aval de Chambéry. Les dégâts sont insignifiants.

La forêt de Joigny, située dans Combe-Mont-Granier, de deux kilomètres carrés, a glissé sur le coteau d'Entremont, dans la direction du village, dont les habitants ont fui, affolés.

Les pluies abondantes avaient détrempé le sol et les torrents, avaient déchaussé le pied de la montagne.

BULLETIN HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE.

17 juillet 1879.

La liquidation de quinzaine n'a pas présenté autant de difficultés pour les acheteurs à crédit que celle de fin juin. La plupart des reports n'ont pas dépassé 4 1/2 à 5 0/0, courtage compris ; dans ces conditions, la position de spéculateur à la hausse n'est pas très-onéreuse. Il n'en sera peut-être pas de même fin juillet : les engagements pour cette époque seront beaucoup plus importants ; par conséquent, les demandes de capitaux seront aussi bien supérieures et les reports pourront, comme à la liquidation dernière, atteindre un taux beaucoup plus élevé.

Il résulte de la hausse continue que la position de place va s'aggravant chaque jour et que, plus nous avançons, plus la situation s'aggrave et sera difficile à liquider. Lorsque ceux qui en sont les auteurs voudront réaliser, ils se trouveront vis-à-vis d'un marché complètement sans contre-parties.

Le 5 0/0 vient de dépasser le cours de 118 fr., et si l'on doit croire les intéressés à la continuation du mouvement en avant, il ne serait pas impossible que ce fonds d'Etat dépassât le prix de 119 fr. Le 3 0/0 est bien moins recherché, au cote 82 fr. 70 et l'Amortissable est lourd à 84 fr. 85.

La Banque de Paris cote 826 fr., le Crédit foncier 812 fr., l'Union générale 660 fr., et le Foncier d'Autriche 659 fr.

Les actions du Gaz continuent à être délaissées à 1,270 fr.

La Rente italienne est en légère reprise à 80 fr. 35.

Les Obligations Egyptiennes 6 0/0 sont plus lourdes ; les tentatives de reprise n'ont pas réussi, des réalisations ont empêché les syndicats de maintenir les cours de 245 à 247 fr. cotés au début de la semaine.

Les fonds d'Etat étrangers sont sans grand changement. Nous laissons le Russe 1877 à 90 5/8, le Florin or à 69 5/10 et le Hongrois à 81 5/8. Le Turc est mieux tenu à 42 fr. 10.

Nous avons raison de recommander l'abstention à nos lecteurs au moment de l'émission à 723 fr. des actions de la Métropole, on les cote aujourd'hui à 640 fr. en perte de 85 fr.

B. DES H.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

Publié à Paris, 25, rue de Lille, 25.

Parmi tous les journaux de modes édité jusqu'à ce jour, aucun n'a été en aussi parfaite harmonie avec les goûts et les besoins de la famille, que la Mode Universelle.

Les jeunes personnes et les mères de famille trouveront dans la Mode Universelle un conseiller économique et intime. La Mode Universelle est le journal par excellence.

Il s'adresse à toutes : aux tailleuses, couturières, confectionneuses, modistes, lingères, de même qu'aux dames, qui tiennent à exécuter elles-mêmes leurs vêtements, leurs cosiffures et objets de lingerie, et ces travaux de fantaisie, mille petits riens charmants qui occupent si agréablement les heures de loisir. La clarté de ses descriptions, l'exactitude de ses patrons, le bon goût qui préside au choix des toilettes reproduites dans la Mode Universelle, ont assuré à cette publication le plus grand succès. Le Journal la Mode Universelle est supérieur à tous ses rivaux, non-seulement par son bon marché exceptionnel qui le met à la portée de tous, mais encore et surtout par les soins apportés à sa rédaction. Il offre en 24 numéros paraissant tous les quinze jours, plus de 2,000 gravures noires, 12 planches contenant 400 patrons en grandeur naturelle et plus de 400 dessins de broderie, et, suivant l'édition, 36 gravures sur acier colorées, dues aux meilleurs artistes.

Prix d'abonnement pour la France :

PREMIERE ÉDITION		DEUXIEME ÉDITION	
Sans gravures coloriées.		Avec gravures coloriées.	
Un an...	8 fr.	Un an...	18 fr.
Six mois...	4 fr.	Six mois...	10 fr.
Trois mois...	2 fr.	Trois mois...	5 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée par lettre affranchie ou par carte postale.

Envoyer un mandat-poste ou une valeur à vue, payable à Paris, à l'ordre de M. le Directeur-Gérant de la Mode Universelle, 25, rue de Lille, 25, à Paris.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, dysenteries, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se le-

vant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des aigreurs, faiblesse et sucra nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORRAN, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;

1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de Texier; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 35 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	40 h. 54 matin.
8 h. 10 —	—	—	—
1 h. 25 soir.	—	—	—
4 h. 55 —	—	—	—
7 h. 40 —	—	—	—

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 53 matin.	8 h. 53 matin.	9 h. 48 matin.
10 h. 45 —	—	—	—
12 h. 15 soir.	—	—	—
6 h. 45 —	—	—	—
—	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JUILLET 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Derrière cours.	Hausse.	Baisse.		Derrière cours.	Hausse.	Baisse.		Derrière cours.	Hausse.	Baisse.	
3 1/2 %	82 70	05	Crédit Foncier colonial	327 50	100	Canal de Suez	742 50	2 50			
3 % amortissable	85	10	Crédit Foncier, act. 500 f.	364	35	Crédit Mobilier esp.	1215	2 50			
4 1/2 %	114 50	25	Obligations foncières 1877	388	2	Société autrichienne	615	—			
5 %	118 10	13	Sec. gén. de Crédit industriel et	—	—						
Obligations du Trésor	520	8	commercial	710	5						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	939	1	Crédit Mobilier	547 50	7 50						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	539 50	—	Crédit Foncier d'Autriche	665	—						
— 1865, 4 %	544	—	Est	735	—						
— 1869, 3 %	416 95	—	Paris-Lyon-Méditerranée	1170	1 25						
— 1871, 3 %	407	1	Midi	885	12 50						
— 1875, 4 %	530	—	Nord	1538 75	—						
— 1876, 4 %	549	—	Orléans	1218 75	3 75						
Banque de France	3154	—	Ouest	790	3 75						
Comptoir d'escompte	890	15	Compagnie parisienne du Gaz	473 75	2 50						
Crédit agricole	—	—	C. gén. Transatlantique	570	—						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

N^o CLOUARD, ancien notaire à Saumur, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (323)

Etude de M^o GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^o CLOUARD.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude,

Le dimanche 20 juillet 1879, à midi,

Vingt-sept ares 50 centiares de vigne, au Clos-Bonnet, commune de Saumur, sur le chemin de Chaintres à Saumur, et joignant le chemin de fer de l'Etat.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^o ROSSENIOR, rue de la Tonnelle, ou à M^o GAUTIER, notaire. (345)

JARDINS

A VENDRE

Situés près la gare du chemin de fer de Poitiers.

S'adresser à M. PAILLON, rue du Presbytère. (383)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située au Petit-Puy,

Consistant en un jardin bien arboré, deux petites maisons, cave voûtée et hangar; le tout d'une contenance de 16 ares 50 centiares.

S'adresser à M^o BOUTIN-FONTAINE, quai de Limoges, 41. (266)

A LOUER

GRANDS ET VASTES MAGASINS

BELLE CAVE

Pouvant servir de magasin.

Place du Roi-René.

S'adresser à M. PECHAT. (54)

M. G. DOUSSAIN, 5, rue du Palais-de-Justice, demande un petit commis de 13 à 14 ans.

VENTE

AUX ENCHÈRES,

Le lundi 21 juillet courant, à midi,

Rue Pierre-Lise, n^o 25, à Angers,

D'UN MATÉRIEL

DE FABRICANT D'HUILES

Deux pressoirs en fer, — deux meules montées, — tonnes garnies, — bas-sins en cuivre, — buëns en fer blanc et en grès, — tamis, — tourteaux, etc.

MOBILIERS DIVERS

Armoire, commode, lit, couette, matelas, table, comptoir, batterie de cuisine.

GRAINES DIVERSES.

Renseignements chez M. BOURJUGER, syndic. (384)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 19 juillet 1879, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à la vente aux enchères de quatre chevaux réformés et d'une poulche, provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5/0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines,

L. PALUSTRE. (387)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux,

n^o 4,

Précédemment occupée par M^o Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^o LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REBOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1880,

LA FERME

Dite du CARREFOUR-ROSIÈRE

Sise commune de Neuville

(Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M^o DENIER, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (346)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochain,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre. (346)

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'indication.

Rue de l'Hotel-Dieu, n^o 1.

S'adresser à M. E. PEXISSIS, même maison. (346)

VICHY

Plus de Mauvaises Digestions

Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.

Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

GUÉRISON

rapide et sûre

PAR LE

SITOP BENZOÏQUE

de Ch. SERRÈS

Pharmacien

31, rue d'Amsterdam

PARIS

Se trouve aussi dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix : 3^{fr.} le flacon.



L'ASSURANCE FRANÇAISE

Compagnie anonyme à Primes fixes

CONTRE LES

ACCIDENTS CORPORELS ET MATÉRIELS

Capital : UN MILLION.

Directeur général : M. C. FONTENILLES.

SIÈGE SOCIAL : 12, rue de Châteaudun, PARIS.

Directeur particulier pour la région : M. LE GRIP, avenue

du Champ-de-Foire, 1 SAUMUR

Agent : M. RAIMBAULT, rue Beaupaire.

ON DEMANDE DES AGENTS dans les chefs-lieux

de cantons et communes importantes.

En vente chez tous les libraires

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.

Par le même auteur.

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830

Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires

L'ILLIADÉ ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Illiade est suivie du récit de la chute de Troie par Virgile

(2^e livre de l'Enéide).

Un volume, l'Illiade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c.

Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.